

Madame Elisabeth BORNE
Ministre de l'Éducation nationale
110, rue de Grenelle
75007 Paris

Objet : alerte sociale concernant la période du 08 septembre 2025 au 28 février 2026

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, j'ai l'honneur de vous informer que le SE-Unsa dépose, pour les personnels de l'Éducation nationale, une alerte sociale pour la période du 08 septembre 2025 au 28 février 2026 inclus afin d'exiger :

Un Budget 2026 à la hauteur des défis que doit relever notre système éducatif, ce qui doit permettre :

- de créer les postes nécessaires au bon fonctionnement du service public d'éducation (AESH, enseignants, AED, Psychologues de l'éducation nationale et CPE) ;
- une revalorisation sans conditions des rémunérations de l'ensemble des personnels et des mesures urgentes pour celles et ceux dont les rémunérations sont les plus faibles.

La reprise des négociations autour de l'exercice du métier de directeur d'école pour :

- augmenter le régime de décharge des directions d'écoles ainsi que le régime indemnitaire ;
- prévenir l'épuisement professionnel ;
- mettre en place un secrétariat administratif pérenne et formé ;
- respecter les missions des directeurs et la réglementation relative à l'inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de direction ;
- faire évoluer le référentiel métier de la direction d'école.

Je vous remercie par avance de m'informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation du SE-Unsa pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

De même, conformément à l'article 3- II -« 4° » de la loi précitée, l'article 3- III du Décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008, nous souhaitons connaître le délai dans lequel vous nous fournirez l'envoi de documents destinés à favoriser la réussite du processus de négociation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes respectueuses salutations.

Elisabeth Allain-Moreno
Secrétaire générale



Copie à :

- M. Christophe GEHIN, Directeur général des ressources humaines
- Mme Caroline PASCAL, Directrice générale de l'enseignement scolaire
- M. Stéphane AYMARD, conseiller social de la ministre